

-REGLEMENT COMPLET-
« Jeu concours St Valentin » 1 lot à gagner par magasin
TIRAGE AU SORT

ARTICLE 1 : OBJET DU JEU

FL Editions, S.A.S au capital de 100 000 euros, dont le siège social est à Paris (75017) – 6 rue Anatole de la Forge, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 908 538 614, organise un jeu intitulé « Jeu concours St Valentin ». Ce jeu se déroulera du 01/02/2025 (08H00) au 15/02/2025 (21h00). Le but du Jeu consiste à gagner un cadeau sur tirage au sort parmi les clients ayant effectué un achat en magasin durant toute la durée du jeu concours.

ARTICLE 2 : CONDITIONS ET MODALITES DE PARTICIPATION

La participation est ouverte à toute personne physique majeure, résidant en France métropolitaine.

Le jeu est avec obligation d'achat, les participants doivent :

- Faire un achat dans l'un de nos magasins (liste sur <https://www.franceloisirs.com/magasins>) entre le 01/02/2025 (08H00) et le 15/02/2025 (21h00).

Toute personne ayant réalisé un achat et nous ayant communiqué son duplicata de ticket de caisse sera inscrite au tirage au sort.

La participation est limitée à une participation par personne (même nom, même prénom, même adresse postale) pour ce tirage au sort.

Les membres du personnel (et leur famille) exerçant une activité au sein de la société FL Editions ou d'une société du groupe auquel elle appartient sont expressément exclus de la participation à cette opération.

ARTICLE 3 : DETERMINATION DES GAGNANTS

FL Editions désignera par tirage au sort 1 gagnant par boutique, parmi l'ensemble des personnes ayant participé entre le 01/02/2025 (08H00) et le 15/02/2025 (21h00).

Le tirage au sort sera effectué par le premier client qui rentrera dans la boutique le mardi 18 février. Un seul lot sera attribué par gagnant (même nom, même prénom, même adresse).

ARTICLE 4 : PUBLICATION DES RESULTATS

Les gagnants seront prévenus par téléphone, au plus tard 15 jours après le tirage au sort et devront venir récupérer leur gain dans le magasin dans lequel ils ont joué.

Aucune communication ne sera adressée aux participants n'ayant pas gagné, seuls les gagnants seront contactés.

ARTICLE 5 : LE GAIN

Le gagnant aura comme cadeau :

1 livre à prix Club à moins de 30€ à choisir dans le magasin concerné.

Chaque gagnant sera désigné par tirage au sort parmi tous les participants ayant effectué un achat dans le temps imparti et après vérification de leur éligibilité. Chacun d'entre eux recevra le gain mentionné ci-dessus.

Ce gain est non cumulable avec d'autres réductions ou promotions, il ne peut être ni échangé contre de l'argent ou une autre prestation, ni vendu.

Le gain sera à venir récupérer en magasin par le gagnant dans les 30 jours suivant la fin du jeu.

Un client qui n'aura pas mis son duplicata de ticket de caisse dans une urne et communiqué son numéro de téléphone ne pourra pas être déclaré gagnant.

Si le cadeau n'est pas récupéré par le gagnant pour quelque raison que ce soit, indépendamment de la volonté de la Société organisatrice, le cadeau restera définitivement la propriété de la Société organisatrice.

La valeur indiquée pour le lot correspond au prix public TTC pratiqué ou constaté à la date de rédaction du présent règlement, elle est donnée à titre de simple indication et est susceptible de variation. La Société organisatrice ne peut être tenue pour responsable de tout incident/accident pouvant survenir dans l'utilisation du lot.

ARTICLE 6 : DEPOT DU REGLEMENT ET RESPONSABILITES

Le règlement complet du jeu est déposé auprès du service juridique de FL Editions et est disponible et consultable dans tous les points de vente France Loisirs.

La participation à ce jeu implique l'acceptation totale de ce règlement.

FL Editions ne saurait être tenue pour responsable si par suite de cas de force majeure ou d'évènement imprévu ou indépendant de sa volonté, le jeu devait être annulé, reporté, modifié ou prolongé. Tous les cas non prévus par le règlement seront tranchés par FL Editions dont les décisions seront sans appel.

FL Editions n'est pas responsable en cas de perturbations qui pourraient affecter le bon déroulement du jeu.

Dans tous les cas, si le bon déroulement administratif et technique du jeu est perturbé par intervention humaine non autorisée ou toute autre cause échappant à FL Editions, celle-ci se réserve le droit d'interrompre le jeu.

Article 7 : Données personnelles

La Société organisatrice est responsable du traitement des données personnelles collectées dans le cadre de ce Jeu et s'engage à garantir la confidentialité des données personnelles communiquées par les participants, ainsi qu'un traitement conforme à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés dite « loi Informatique et Libertés », modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 entré en vigueur à compter du 25 Mai 2018.

Il est rappelé que pour participer au Jeu, les participants doivent nécessairement valider certaines informations personnelles les concernant (nom, prénom, civilité, adresse e-mail, numéro de téléphone). Ces données personnelles sont collectées à l'occasion du Jeu et sont nécessaires à la prise en compte de leur participation, à la détermination des gagnants et à l'attribution et à l'acheminement des gains.

Ces données personnelles sont destinées à la Société organisatrice dans le cadre de l'organisation du Jeu.

Sous réserve du consentement explicite des participants et sauf opposition ultérieure de leur part, ces données seront utilisées par la Société organisatrice en vue d'actions de marketing direct.

Si les participants ont accepté de recevoir de telles informations, ils auront la possibilité, à tout moment et sans frais, de s'opposer à la prospection commerciale, en cliquant sur le lien de désinscription contenu dans chacun des courriers électroniques qui leur seront envoyés.

Conformément à loi « Informatique et Libertés » et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016, tous les participants au Jeu disposent d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition sur les données personnelles les concernant. Les participants peuvent exercer à tout moment et gratuitement ces droits sur simple demande à l'adresse suivante : FL Editions - Service

Marketing – 6 rue Anatole de la Forge, 75017 Paris France, ou par email à dpo@france-loisirs.fr. Les données personnelles seront conservées conformément aux délais légaux de conservation.

Extrait de règlement : Jeu concours avec obligation d'achat du 01/02/2025 au 15/02/2025, ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine à l'exception des membres des sociétés organisatrices et de leur famille. Gain mis en jeu sur l'ensemble du Jeu : 1 livre à prix Club de moins de 30€ à choisir en magasin. Règlement complet du Jeu disponible dans tous les points de vente France Loisirs.